Image not found or type unknown

Mon patron veut me faire changer de vaccation a partir de lundi

Par **lesage973**, le **16/01/2015** à **17:55**

mon patron veut me faire changer d'horaire a partir de lundi 19 janvier 2015 au bout de 15ans de travail son changement d'horaire j'ai toujours été du matin et la il veut que je commence a tourner du soir et du matin car j'ai passé une formation externe a la société donc la il met du monde a me surveiller a regarder mes moindre fait et geste et comme il suppose que je vais partir puisque la formation que j'ai passé na rien n'avoir avec mon travail actuel

Par **P.M.**, le **16/01/2015** à **19:04**

Bonjour tout d'abord,
Le changement d'horaire ne peut être mis en œuvre que dans le seul intérêt de l'entreprise, s'il vous fait passer d'un horaire continu à un horaire discontinu, c'est une modification essentielle du contrat de travail qui doit recevoir votre accord, de même s'il bouleverse votre vie personnelle...
Même autrement, un délai de prévenance suffisant devrait être respecté...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés